

## LETTRE D'INFORMATION DU 1er degré

L'éducation artistique et culturelle est aujourd'hui une des priorités gouvernementales. L'académie de La Réunion s'engage fortement dans la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle. Ce parcours a pour fondement les enseignements artistiques et l'histoire des arts, complétés par les actions éducatives et enrichis par les expériences personnelles ou collectives des élèves, à l'école ou en dehors de l'école.

Dans le 1er degré, un groupe de travail et de réflexion est mobilisé pour aider les professeurs des écoles à concevoir et mettre en œuvre ces parcours. Un site pédagogique intitulé « *La Réunion des arts* » sera bientôt opérationnel. Une lettre périodique vous informera de l'actualité artistique et pédagogique sur le territoire réunionnais. Ce premier numéro a l'ambition de vous donner quelques clés pour passer de l'intuition à une vision plus concrète de ce que sont les parcours d'éducation artistique et culturelle.

### DOSSIER

## LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Chaque élève doit avoir un égal accès à l'art et à la culture à travers un parcours :

- cohérent, par la mise en relation des enseignements et des actions éducatives ;
- continu, par l'élaboration d'un parcours sans rupture entre les cycles et les degrés d'enseignement ;

- progressif, dans la construction de savoirs, l'analyse d'œuvres et les pratiques artistiques et culturelles. Les connaissances se construisent dans les pratiques artistiques et culturelles et dans les rencontres avec les œuvres, les artistes, les lieux et les professionnels de la culture. Le parcours conjugue l'ensemble dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

### Un pilotage et un suivi à tous les échelons

A tous les niveaux de responsabilité et de décision, différentes instances ont pour mission d'orienter, d'impulser, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer les parcours d'éducation artistique et culturelle.

### “ Trois principes Cohérence, Continuité, Progressivité ”

- Au niveau régional, le conseil territorial et académique de l'E.A.C. définit les grands axes stratégiques de développement de l'éducation artistique

et culturelle à La Réunion. Il s'appuie sur le groupe académique de pilotage de l'E.A.C. (commission technique).

- Au niveau communal, les comités locaux de pilotage visent à articuler l'offre des structures culturelles et la demande des acteurs de l'enseignement et à mettre en complémentarité leurs différentes approches.

- Au niveau de l'école, le conseil des maîtres fait des propositions, initie des projets variés pour assurer la diversité et la progressivité des parcours des élèves. Le nouveau conseil école-collège doit permettre de réfléchir à la continuité et à la progressivité des parcours sur l'ensemble de la scolarité obligatoire.

- Au niveau du 1er degré, un groupe de travail départemental a pour mission de favoriser la mise en œuvre effective des parcours d'E.A.C. au sein de chaque école. ▶▶



« Dans la nature » par Fred Theys, artiste basé sur l'île. Cf p3, exemple d'un parcours.

## AGENDA

### Évènements culturels

**19 février - 5 avril** - Exposition de l'artiste C. Striano et des élèves de l'école C. Azéma « Mon Saint-Denis » à l'ancien hôtel de ville.

**22 mars** - Le conservatoire des Mascariens propose une journée de stage de croquis pour carnets de voyages par l'artiste S. Saillly.

*Mars, le mois des mots !*  
le Printemps des poètes,  
la semaine de la langue française et de la francophonie  
la semaine de la presse et des médias

**31 mars - 6 avril** - Semaine de la presse sur le thème *Une info, des supports* (CRDP).

**7 avril** - Coucours de nouvelles organisé par le Cercle de Poésie « au 4 points cardinaux » sur le thème *Le plaisir d'écrire*.

### Formation continue

**14-15 avril** - Parcours E.A.C *Bassin Nord*

**7-11 avril** - Oralités et capacités vocales, *Bassin Ouest*

**24 - 25 avril** - Éducation artistique C1, *Bassin Ouest*

**28-29 avril** - Éducation artistique C1, *Bassin Sud*

**19-23 mai** - Enseigner l'HdA, *Bassin Sud*

BRANCHEZ VOUS !



## Des outils adaptés

A l'échelle de la commune, le contrat local d'éducation artistique (CLÉA) ou, à défaut, le volet E.A.C. des projets éducatifs territoriaux (PEDT) précise le financement des projets et formalise la collaboration entre les acteurs locaux. Celle-ci trouve sa traduction dans un plan local d'éducation artistique (PLÉA) pluriannuel. A l'échelle de l'établissement scolaire, le volet E.A.C. du projet d'école définit, pour 3 ans, les actions pédagogiques et éducatives qui constitueront concrètement les parcours d'E.A.C. des élèves (approches et domaines variés, projets partenariaux,...). Un passeport culturel ou un portfolio numérique permet à l'élève de conserver la mémoire de son parcours pour qu'il se l'approprie pleinement.

## Des personnes ressources

Pour mettre en place les projets d'E.A.C., chaque équipe peut bénéficier du soutien :

- des conseillers pédagogiques

départementaux en arts visuels et en musique,

- du référent « culture » de la circonscription, relais de la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (D.A.A.C.),  
 - des coordonnateurs de la D.A.A.C.,  
 - du conseiller éducation artistique de la direction des affaires culturelles - océan Indien (D.A.C.-O.I.),  
 - des services de la culture et de l'éducation des différentes collectivités.

## Des dispositifs partenariaux pour enrichir les parcours

- Les résidences d'artiste en territoire scolaire, sur appel à projet, à l'initiative de la direction des affaires culturelles - océan Indien (DAC-OI),  
 - Les projets d'actions globalisées (P.A.G. qui succèdent aux classes à P.A.C.), sur inscription auprès de la D.A.A.C., mis en œuvre par les différents partenaires autour d'une structure ou d'une manifestation culturelle.

## GUIDE



→ Il est paru !  
 Mais, quoi donc ?  
 Le guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle.  
 Ah ? Et, c'est long à lire ?  
 Mais non. Il est très simple d'accès et bien

présenté. Il est composé de 4 parties claires et précises.

C'est-à-dire ?

La partie 1 explique comment construire le parcours : ses principes de conception et de mise en œuvre qui s'appuient sur la circulaire parue dans le bulletin officiel n°19 du 9 mai 2013.

La partie 2 parle de la mise en œuvre du parcours notamment par la démarche de projets.

La partie 3, très succincte, présente rapidement le suivi de l'élève et l'application FOLIO qui est testée dans plusieurs départements.

Enfin, la 4<sup>ème</sup> partie est celle des compléments parmi lesquels on peut trouver des éléments pratiques pour mettre en œuvre le parcours (focus 2) et surtout des idées de projets de la maternelle jusqu'au lycée (focus 3).

Ce document m'intéresse... Où puis-je le trouver ?

Vous le trouverez sur [Eduscol](http://Eduscol) ou sur [La Réunion des Arts](http://La Réunion des Arts).

## 15 objectifs prioritaires

### Au niveau académique

1. Rendre lisibles et accessibles tout ce qui se fait, et peut se faire, dans le domaine des enseignements artistiques.
2. Développer la formation des enseignants, tant pédagogique que culturelle : étoffer l'offre du P.A.F. et relancer les ateliers de pratiques artistiques.
3. Développer les projets d'actions globalisées (P.A.G.) ; les rendre lisibles et plus faciles d'accès ; en faire des leviers de réussite des parcours.
4. Développer l'accès aux ressources numériques (œuvres d'art, ressources pédagogiques,...).
5. Etablir une liste régionale d'œuvres de référence en précisant l'usage que l'enseignant peut en faire avec ses élèves. Diffuser la culture réunionnaise et faire connaître les ressources locales et patrimoniales dans toutes les écoles.
6. Faciliter les rencontres des élèves avec les œuvres d'art et les artistes, en développant les partenariats avec la D.A.C.-O.I., les collectivités territoriales et les structures culturelles.

### Au niveau communal

7. Installer le comité local de pilotage au sein de chaque commune et élaborer le contrat local d'éducation artistique et culturelle (C.L.É.A.) ou un autre type de conventionnement. Articuler cette opération avec la mise en œuvre des PEDT dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires (activités artistiques hors temps scolaire).

8. Faire que les C.L.É.A. signés avec ces communes favorisent la mise en œuvre de projets artistiques et culturels variés : définir un plan local pour l'éducation artistique et culturelle (P.L.É.A.) pour 3 années.

### Au niveau de chaque école

9. Inscrire obligatoirement un volet E.A.C. dans chaque projet d'école et s'assurer qu'il débouche sur des réalisations concrètes.
10. Instaurer le passeport culturel ou le portfolio numérique de l'élève.
11. Etablir des progressions et des programmations concertées pour les enseignements artistiques (varier les approches, aborder tous les domaines artistiques, progressivité en fonction de l'âge des élèves,...).
12. Faire que chaque élève puisse vivre un projet artistique d'envergure (avec ou sans partenariat) chaque année.

### Au niveau de la circonscription

13. S'assurer de la mise en œuvre des parcours d'E.A.C. dans chaque école et favoriser la continuité au collège.
14. Intégrer l'E.A.C. dans le projet de circonscription.
15. Intégrer l'E.A.C. dans le plan de formation de la circonscription. Chaque année, proposer un module de formation spécifique à plusieurs équipes pédagogiques. Par exemple, une formation hybride avec m@gistère (en distantiel) et sur un lieu culturel (en présentiel).

## UN EXEMPLE DE MISE EN OEUVRE DANS L'OUEST

Cette première proposition est ancrée dans le territoire Ouest. Elle sera enrichie ultérieurement par d'autres propositions sur d'autres territoires.

Elle répond à plusieurs exigences :

- un projet culturel pluridisciplinaire par an et par classe (avec recherche éventuelle de partenaires),
- un parcours équilibré entre les différents champs artistiques et culturels,
- une pluralité des lieux et artistes rencontrés,
- une pluralité des types de production.



	THÈME	LES ARTS VISUELS	L'ÉDUCATION MUSICALE	L'HISTOIRE DES ARTS ET LES AUTRES CHAMPS DISCIPLINAIRES	PROJET CULTUREL PLURIDISCIPLINAIRE
GS	Objets	- Réalisation de collections d'objets - Constitution d'un abécédaire avec des photographies d'objets	- Jeux rythmiques à partir d'objets récupérés - Dire ou chanter des comptines mettant en scène des objets du quotidien.	<b>AQ</b> : Objets d'ici/ objets d'ailleurs <b>AL</b> : Découverte d'objets lointan (Iconothèque) <b>ASV</b> : Mise en scène sur la vie quotidienne (saynète avec objets)	Réalisation d'une exposition à partir des créations des élèves sur les objets du quotidien.  Partenaires : CPD Art, artiste local.
	Nature	- Découverte du Land Art à travers une pratique en milieu naturel. - Production d'œuvres picturales autour du paysage	- Ecoute d'œuvres variées sur le thème de la nature (ex : Vivaldi, Les 4 saisons) - Production sonore à partir d'objets naturels détournés (bois, bambou).	<b>AL</b> : Rencontre de poèmes sur le thème de la nature et de l'évasion <b>AE</b> : Jardins français / jardins réunionnais	Création d'un jardin botanique et artistique à l'école.  Partenaires : Commune (plantes), CPD Art.
CE1	Danse	- Regards sur l'œuvre de Jacques Demoulin (danseur, peintre) - Création de personnages ou objets en fil de fer (ex : Calder, art africain)	- Ecoute de musiques et chants en provenance de l'Afrique. - Production sonore à partir de percussions africaines (peaux)	<b>ASV</b> : Visionnage d'un spectacle de danse <b>EPS</b> : Mouvements dansés <b>AL</b> : Contes africains	Participation à l'action académique Récréadanse .  Partenaires : DAAC, DACOI, Commune (bus), CPD Art, CPC EPS.
CE2	Poésie	- Création de calligrammes (démarche artistique dans le domaine graphique) - Les liens qu'ils ont tissé au cours de l'histoire (ex: «le Gilles» de Watteau)	- Déclamation de poèmes (ex : Slam, Grand Corps Malade...) - Accompagnement rythmique d'un poème (utilisation de l'ostinato)	<b>AL</b> : Participation à l'action « Le printemps des poètes » Visite d'une bibliothèque de quartier	Constitution d'une anthologie de poèmes avec la participation d'un poète local.  Partenaires : CPD Art, artiste local.
CM1	Maloya	- Etude de « Fer ouvert » (front de mer de Saint-Paul) - Production de monuments de commémoration (objets variés, volume, ...)	- Productions rythmiques avec des instruments traditionnels réunionnais, - Apprentissage de deux maloya « Mandela » de D. Waro « Ker Marron » de D.Sicard	<b>ASV</b> : Initiation au moringue et chorégraphie Hist : La traite des noirs, visite du musée de Villèle <b>AL</b> : Récits de vie (ex : « Le cahier de Joseph », « Code Noir », « La-o tapkal »)	Concert « Le maloya, témoin de notre histoire » pour les rencontres chorales.  Partenaires : DAAC, DACOI, commune, association de moringue, CPD Art, musée.
CM2	Art Contemporain	- Etude d'œuvres contemporaines (ex : Duchamp, Warhol) - Découverte des œuvres du centre Pompidou à partir d'une visite virtuelle	- Ecoute de musiques contemporaines - Productions sonores à partir d'objets manufacturés : lecture et écriture de partitions musicales (ex : Codage des Percussions de Strasbourg)	<b>EPS</b> : Danse contemporaine <b>AE</b> : Confrontation de l'architecture contemporaine à l'histoire de l'architecture réunionnaise (appui du C.A.U.E.)	Visite active du F.R.A.C (Fonds Régional d'Art Contemporain) ou de l'Arthotèque.  Partenaires : DAAC, DACOI, commune (bus), musée, CPD Art.

Cet itinéraire s'appuie sur les enseignements obligatoires et plus particulièrement les arts visuels, l'éducation musicale et l'histoire des arts. Il enrichit la culture humaniste de l'élève, forme son esprit critique, l'accompagne dans la conquête de sa citoyenneté et développe sa maîtrise de la langue (orale comme écrite) par la richesse des échanges qu'il suscite.



COUP DE COEUR

## LE MUSÉE DU MADOI

Il a ouvert ses portes « Sur les traces du tigre (premier volet de l'exposition réalisé en 2013 présentant la civilisation chinoise) ... à la recherche du souffle du dragon » depuis janvier. Cette exposition temporaire permet d'aborder les échanges commerciaux des XVIIIe et XIXe siècles notamment ceux de la Chine pour les marchés de l'Europe et de ses possessions outre-mer. Laques à fond rouge et à fond noir, porcelaines polychromes ou à décors bleu-et-blanc, soieries brodées chatoyantes, mobiliers en bambou ou en

bois précieux, peintures sur verre ou sur émaux, papiers peints, objets d'orfèvrerie, ivoire sculptés témoignent de ce goût pour l'exotisme. Les pièces surprenantes et raffinées guideront un parcours promenade à travers le Musée.

Divers thèmes pourront être abordés : le bestiaire, les motifs de décoration floraux, le paysage, les matériaux et matières de fabrication, la porcelaine et les arts de la table. Des films d'animation présentent l'art de la calligraphie et de la peinture chinoise. Le MADOI est aussi engagé dans le dispositif pédagogique *La classe, l'oeuvre*

où les élèves sont amenés à proposer une interprétation libre et spontanée d'une oeuvre du musée.

Monsieur Thierry-Nicolas Tchakaloff, conservateur du musée, anime mensuellement la présentation d'un objet phare de l'exposition. Un rendez-vous à ne pas manquer ! **Exposition temporaire : du 27 janvier au 18 mai 2014**

## CONNAISSEZ-VOUS LE MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE L'OCÉAN INDIEN ?

Ce musée, aménagé dans les anciennes écuries du domaine de Maison Rouge propose des visites, des ateliers et des animations. La visite du domaine, dernier domaine caféier du XVIIIe siècle et de la caféière replantée en Bourbon pointu, apporteront une approche historique, architecturale et agricole d'un grand domaine caféier au XVIIIe siècle ainsi que celle de l'histoire du café à Bourbon. De la maternelle au lycée et pour les centres de loisirs, le service des publics propose un large choix d'activités et de visites : des visites guidées, des visites guidées animées en lien avec le domaine de Maison Rouge et le café, des visites guidées et animées de l'exposition temporaire. L'accueil des enseignants souhaitant réaliser des pré-visites se fait

individuellement et sur réservation, également pour ceux qui souhaiteraient mener des projets ou des recherches plus approfondies avec le MADOI. Un professeur relais (Me Trouve) et une médiatrice culturelle (Me Dorilas) vous accueilleront sur le site.

Dans le cadre des expositions temporaires, un dossier ressource vous est proposé.

*Le musée des arts décoratifs de l'océan Indien appartient au Conseil Régional de La Réunion. Il est labellisé musée de France, et sa gestion est confiée à la Société Publique Locale : Réunion des Musées Régionaux*

### Horaires d'ouverture

Le lundi de 10h30 à 18h00 et du mardi au dimanche de 9h00 à 18h00. Fermeture de la billetterie à 17h.

### Tarifs pour les scolaires

DEMI-TARIF 2,00€ les scolaires

Tel 0262 912430 Fax. 0262 912435  
contact@madoi.re

### INFOS

#### LA « GRANDE LESSIVE »

Une corde à linge, des rêves à partager en dimension A4 le 27 mars 2014.

Pour avoir des informations :  
[www.lagrandelessive.net](http://www.lagrandelessive.net);  
[www.facebook.com/lalessive](https://www.facebook.com/lalessive);  
@LaGrandeLessive

Pour participer, une inscription collective en ligne est demandée. Ecrire à [lagrandelessive@gmail.com](mailto:lagrandelessive@gmail.com)

Le thème : « J'ai rêvé de .... »

#### CONTRIBUTEURS, MEMBRES DU G.P.E.A.C

BURKIC Jean-Paul, I.E.N 1er degré,  
CHONG-WING Christian, Référent culture,  
COLIN Catherine, CPDAV,  
COVASSO Raphaël, CPC  
DIDIER Catherine, CPDEM,  
GERAUD Lydie, CPDEM,  
GOURGOU Geneviève, CPDAV,  
HOAREAU Mathias, CPDEM,  
IDMONT Boris, ATICE, Infographiste,  
KLEIN Maryvonne, CPDAV,  
PERRIN Dominique, CPDEM,  
VIVARES Véronique, CPDAV.

